

Plus considéré comme un enfant: du Royaume-Uni à l'Afghanistan

Catherine Gladwell

De jeunes Afghans forcés de retourner à Kaboul après avoir passé leurs années de développement au Royaume-Uni (RU) sont confrontés à des risques particuliers et manquent de tout soutien adapté à leur retour.

Muhibullah est arrivé au RU à 15 ans en tant qu'enfant non accompagné demandeur d'asile. Sa famille l'avait envoyé au RU lorsqu'il avait à peine 13 ans dans l'espoir qu'il serait capable de se forger un meilleur avenir loin du conflit et de la pauvreté en Afghanistan.¹ Après un voyage de 18 mois, il est arrivé au RU, il s'y est fait des amis et a commencé à se construire un avenir. Mais lorsqu'il a atteint 18 ans, Muhibullah a appris qu'il ne serait pas autorisé à rester, et il a été renvoyé de force en Afghanistan.

À son arrivée à Kaboul, Muhibullah a pris contact avec l'un des employés de notre équipe qui l'avait aidé au RU, en lui envoyant un texto lui disant : « Je suis à Kaboul. Je ne sais pas où aller. Quels sont les gens comme vous, ici ? Pouvez-vous encore m'aider ? ». C'est ainsi qu'ont débuté les recherches de Refugee Support Network pour savoir ce qui se passe une fois que des jeunes qui ont passé leurs années de développement dans le système britannique en tant qu'enfants demandeurs d'asile non accompagnés, sont renvoyés de force dans leur pays d'origine.²

En 2012, 1 168 mineurs non accompagnés ont déposé une demande d'asile au RU, et l'Afghanistan était leur pays d'origine le plus courant. En vertu tant du droit international que national, il est interdit au RU de renvoyer des enfants dans leur pays d'origine à moins qu'il n'existe des institutions de réception adéquates auxquelles les confier. Le Comité des droits de l'enfant a déclaré qu'un enfant ne devrait pas être renvoyé dans son pays d'origine s'il existe un risque 'raisonnable' qu'un tel retour puisse entraîner la violation des droits humains fondamentaux de cet enfant.

Il est possible d'accorder à des mineurs une autorisation discrétionnaire de rester (ADR) pendant trois ans, ou jusqu'à ce qu'ils atteignent 17 ans et demi, selon ce qui représente la période la plus courte. Lorsque leur ADR arrive à expiration, les mineurs ont le droit de déposer une demande d'extension de leur autorisation de rester, mais peu de ces demandes sont acceptées ce qui signifie qu'une écrasante majorité de mineurs concernés se trouvent confrontés à la possibilité d'être placés

en détention ou d'être renvoyés de force dans leur pays d'origine lorsqu'ils atteignent 18 ans, et qu'ils ne sont plus considérés comme des enfants.

Au cours des 18 derniers mois, nous avons suivi des jeunes renvoyés à Kaboul contre leur gré, nous avons interrogé des professionnels qui travaillent avec des jeunes de retour à Kaboul, et nous avons apporté un soutien à des jeunes vivant au RU qui risquent d'être renvoyés de force en Afghanistan. Ces recherches ont mis en évidence une série de difficultés principales auxquelles ces jeunes renvoyés de force doivent faire face, à savoir :

Difficultés de rétablir des liens avec les réseaux familiaux : Tous les jeunes suivis sont retournés en Afghanistan avec des dettes. Leurs familles avaient payé en moyenne 10 000\$ par jeune à des passeurs, et ils mentionnaient leurs craintes à l'idée de devoir rentrer les mains vides ainsi que la honte de ne pas être en mesure de rembourser leurs dettes. Un professionnel afghan nous a expliqué : « Je connais un jeune garçon afghan qui est arrivé au RU en tant que mineur et qui a été renvoyé. Avant son départ, son père avait vendu la maison familiale pour qu'il puisse partir, et maintenant il revient sans rien. Il est important de comprendre comment cela fonctionne en Afghanistan. Dans mon pays si un père possède une maison et qu'il meurt, elle est partagée entre ses fils. Mais si ce père vend sa maison juste pour permettre à ce seul fils d'aller à Londres, les autres frères et sœurs sont coincés dans l'attente d'un retour d'argent pour pouvoir se marier, etc., et si ce fils revient sans rien, ils sont tous extrêmement mécontents parce qu'il n'a rien fait pour sa famille ».

L'impact psychologique de l'insécurité et de la pauvreté en Afghanistan : les conditions d'insécurité généralisée et de pauvreté extrême qui prévalent en Afghanistan sont bien documentées, mais il existe toutefois moins de recherches sur l'impact que peut avoir un retour dans ces conditions sur quelqu'un qui a grandi au sein d'une société paisible et aisée. Les garçons que nous avons suivis présentaient tous des signes d'anxiété et de

octobre 2013



Refugee Support Network

dépression. L'un des garçons souffrait d'attaques de panique et un autre menaçait de se suicider.

Manque de possibilités d'éducation et d'emploi :

Les jeunes demandeurs d'asile se trouvant au RU parlent souvent de l'éducation comme de l'une des choses les plus positives et importantes dans leur vie, et ils s'inquiètent du manque d'opportunités pour poursuivre leur éducation et trouver un emploi s'ils sont forcés de retourner en Afghanistan. Dans un contexte où le chômage est élevé et les possibilités rares, les jeunes de retour sont confrontés à des problèmes spécifiques supplémentaires : ils n'ont pas de dossiers scolaires adéquats et leur niveau d'alphabétisation en dari ou pashto est faible. Un professionnel afghan explique : « [Les garçons] reviennent en parlant plus ou moins l'anglais (souvent un anglais plutôt élémentaire truffé d'argot) mais sans écrire correctement le dari ou le pashto – alors, comment peuvent-ils s'imaginer trouver un bon travail ? ».

'Occidentalisation' des jeunes de retour – réelle et

perçue : Un quart des garçons que nous avons suivis ont été maltraités ou ont rencontré des difficultés parce qu'ils étaient considérés comme des 'étrangers occidentalisés'. Certains ont été attaqués parce que le simple fait de revenir d'Europe devait impliquer qu'ils avaient de l'argent. L'un des garçons a été kidnappé et gardé en otage jusqu'à ce que sa famille vende d'autres terrains supplémentaires pour payer

sa libération. Plusieurs garçons ont rencontré des problèmes parce qu'ils étaient perçus comme ayant une pratique de l'Islam trop relâchée.

Kabul

Nouvelle tentative de migration: Plus de la moitié des jeunes ont tenté de quitter le pays à nouveau, souvent en utilisant des moyens encore plus risqués, et certains d'entre eux avaient réussi à atteindre la Grèce ou la Turquie avant d'être à nouveau forcés de rentrer en Afghanistan.

Toutes ces difficultés semblent être exacerbées par deux questions sous-jacentes. Premièrement, au RU les mineurs non accompagnés sont considérés comme des enfants dont il faut prendre soin un jour, et comme des demandeurs d'asile rejetés avec des droits extrêmement limités le lendemain. Cette transition abrupte a un impact négatif sur la santé mentale des jeunes et les laisse dépourvus de soutien au cours de l'une des étapes les plus incertaines et effrayantes de leur périple migratoire. Deuxièmement, il semble de plus en plus évident qu'il n'existe pas suffisamment de liens fonctionnels entre le secteur britannique de soutien aux réfugiés et aux demandeurs d'asile et le secteur du développement international. Cela signifie que la majorité des employés avec lesquels les jeunes de retour restent en contact au RU connaissent très mal le contexte dans lequel les jeunes se trouvent plongés, et qu'ils n'ont aucune idée des organisations qui pourraient les aider. En conséquence, les jeunes renvoyés de force dans leur pays ne peuvent compter

octobre 2013

que sur un soutien très limité lorsqu'ils ont quitté le RU, et ils se retrouvent largement livrés à eux-mêmes.

En réponse à ces problèmes, et face aux demandes continues émanant de jeunes de retour à Kaboul, nous avons lancé en février 2013 un nouveau programme, Youth on the Move³ (Jeunes en mouvement). Nous nous appuyons sur l'expérience de nos employés à la fois dans le domaine du développement et de l'urgence internationale et dans les secteurs du soutien aux réfugiés pour éviter aux jeunes confrontés à l'expulsion d'être livrés à eux-mêmes sans aucune aide. Nous nous efforçons de les aider à explorer tous les moyens possibles non seulement pour qu'ils puissent rester au RU mais aussi pour qu'ils puissent se constituer des filets de sécurité dans l'éventualité d'un retour forcé.

Nous reconnaissons également la nécessité de réunir des informations plus fiables sur ce qui arrive aux jeunes qui sont renvoyés de force. Au cours des années à venir, nous nous engageons à documenter de manière véridique et nuancée ce qui advient de tous les jeunes avec lesquels nous

travaillons, y compris en examinant dans quelles mesure ces jeunes tentent de migrer à nouveau. Nous espérons que ces informations contribueront à créer un ensemble de plus en plus rigoureux de preuves permettant une meilleure compréhension collective des risques et des possibilités qui attendent réellement les jeunes lorsqu'ils sont renvoyés chez eux, et d'aider de cette manière à informer la prise des décisions et la détermination de l'intérêt supérieur des jeunes qui demandent une extension de leur autorisation discrétionnaire de rester une fois qu'ils sont âgés de 17 ans et demi.

Catherine Gladwell est Directrice du Refugee Support Network www.refugeesupportnetwork.org et également consultante spécialiste de l'éducation d'urgence et de la migration forcée à Jigsaw Consult. cgladwell@refugeesupportnetwork.org

1. Il s'agit d'un nom d'emprunt.
2. Voir : Catherine Gladwell et Hannah Elwyn 'Broken Futures: Young Afghans in the UK and on return to their country of origin' <http://tinyurl.com/RSN-Broken-Futures-2012>
3. www.refugeesupportnetwork.org/content/youth-on-the-move